

**ADDITIF TEMPORAIRE AU REGLEMENT GÉNÉRAL DE L'OFFRE DE JEUX DE
LA FRANÇAISE DES JEUX DÉNOMMÉE AMIGO LIVE RELATIF A
L'OPERATION DÉNOMMÉE « GAINS BOOSTES – AMIGO LIVE ! – DEC. 2017 »**

NOR : FDJJ1728999X

Article 1er

Le présent règlement est pris en complément du règlement général de l'offre de jeux AMIGO LIVE et des règlements particuliers des jeux « L'ILE AU TRESOR » et « ASTROLOGIE » faits le 25 juillet 2017 et publiés au Journal officiel de la République française du 26 septembre 2017.

Article 2

2.1 Il est organisé, dans les conditions décrites ci-dessous, une Opération dénommée « GAINS BOOSTES – AMIGO LIVE ! – DEC. 2017 » (ci-après « l'Opération »), proposée dans les points de vente agréés AMIGO LIVE en France métropolitaine, du lundi 4 décembre 2017 au dimanche 17 décembre 2017 inclus (ci-après la « Période de l'Opération »).

2.2.1. « Gain max X2 » dans le jeu « L'ILE AU TRESOR »

Pendant la Période de l'Opération, le montant du premier rang de gains, correspondant à « 7 bons lieux et 1 bon pirate », est multiplié par deux pour les tirages du jeu « L'ILE AU TRESOR » suivants :

- Tirages n°95 à 100,
- Tirages n°107 à 112,
- Tirages n°119 à 124,
- Tirages n°167 à 172,
- Tirages n°179 à 184,
- Tirages n°191 à 196,
- Tirages n°203 à 208.

En conséquence, pendant la période de l'Opération et pour les prises de jeu réalisées pour les tirages concernés, le tableau de lots suivant se substitue au tableau figurant au sous-article 6.1. du règlement particulier du jeu « L'ILE AU TRESOR » :

Nombre de lieux gagnants	Nombre de pirate gagnant	1 chance sur ___* de remporter le gain associé	Gain pour une mise par tirage de :					
			2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €
7	1	348 840,00	40 000 €	80 000 €	120 000 €	160 000 €	200 000 €	400 000 €
7	0	174 420,00	1 500 €	3 000 €	4 500 €	6 000 €	7 500 €	15 000 €
6	1	3 559,59	200 €	400 €	600 €	800 €	1 000 €	2 000 €
6	0	1 779,80	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €	1 000 €
5	1	182,54	50 €	100 €	150 €	200 €	250 €	500 €
5	0	91,27	20 €	40 €	60 €	80 €	100 €	200 €
4	1	27,38	6 €	12 €	18 €	24 €	30 €	60 €
4	0	13,69	3 €	6 €	9 €	12 €	15 €	30 €
3	1	9,96	2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €
0	0	50,82	2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €

* arrondi arithmétique à la deuxième valeur après la virgule

2.2.2. « Gagnez un bonus pour l'étape A remportée » dans le jeu « ASTROLOGIE »

Pendant la Période de l'Opération, le montant du rang de gains « Etape A = année gagnante » est multiplié par deux pour les tirages du jeu « ASTROLOGIE » suivants :

- Tirages n°101 à 106,
- Tirages n°113 à 118,
- Tirages n°125 à 130,
- Tirages n° 173 à 178,
- Tirages n°185 à 190,
- Tirages n°197 à 202,
- Tirages n° 209 à 214.

En conséquence, pendant la période de l'Opération et pour les prises de jeu réalisées pour les tirages concernés, le tableau de lots suivant se substitue au tableau figurant au sous-article 6.1.1. du règlement particulier du jeu « ASTROLOGIE » :

Etape remportée	1 chance sur ___* de remporter le gain associé	Gain pour une mise par tirage de :					
		2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €
Etape A = année gagnante	100,00	40 €	80 €	120 €	160 €	200 €	400 €
Etape B = jour gagnant	31,00	10€	20€	30€	40€	50€	100€
Etape C = signe gagnant	12,00	3€	6€	9€	12€	15€	30€
Etape D = planète gagnante	5,00	2€	4€	6€	8€	10€	20€

* arrondi arithmétique à la deuxième valeur après la virgule

Le montant des lots indiqué dans le tableau de lot global ci-dessous correspond au lot global issu d'un éventuel cumul des gains définis au sous-article 6.1. du règlement particulier du jeu « ASTROLOGIE » :

Etape A gagnante	Etape B gagnante	Etape C gagnante	Etape D gagnante	1 chance sur ___* de remporter le gain associé	Gains pour une mise par tirage de :					
					2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €
Oui	Oui	Oui	Oui	186 000,00	10 225 €	20 450 €	30 675 €	40 900 €	51 125 €	102 250 €
Oui	Oui	Oui	Non	46 500,00	273 €	546 €	819 €	1 092 €	1 365 €	2 730 €
Oui	Oui	Non	Oui	16 909,09	272 €	544 €	816 €	1 088 €	1 360 €	2 720 €
Oui	Oui	Non	Non	4 227,27	220 €	440 €	660 €	880 €	1 100 €	2 200 €
Oui	Non	Oui	Oui	6 200,00	95 €	190 €	285 €	380 €	475 €	950 €
Non	Oui	Oui	Oui	1 878,79	65 €	130 €	195 €	260 €	325 €	650 €
Oui	Non	Oui	Non	1 550,00	43 €	86 €	129 €	172 €	215 €	430 €
Oui	Non	Non	Oui	563,64	42 €	84 €	126 €	168 €	210 €	420 €
Oui	Non	Non	Non	140,91	40 €	80 €	120 €	160 €	200 €	400 €
Non	Oui	Oui	Non	469,70	13 €	26 €	39 €	52 €	65 €	130 €
Non	Oui	Non	Oui	170,80	12 €	24 €	36 €	48 €	60 €	120 €
Non	Oui	Non	Non	42,70	10 €	20 €	30 €	40 €	50 €	100 €
Non	Non	Oui	Oui	62,63	5 €	10 €	15 €	20 €	25 €	50 €
Non	Non	Oui	Non	15,66	3 €	6 €	9 €	12 €	15 €	30 €
Non	Non	Non	Oui	5,69	2 €	4 €	6 €	8 €	10 €	20 €

* arrondi arithmétique à la deuxième valeur après la virgule

Le tableau ci-dessus se substitue, pendant la durée de l'Opération et pour les tirages susvisés, au tableau figurant au sous-article 6.2. du règlement particulier du jeu « ASTROLOGIE » mentionné à l'article 1 du présent règlement.

République française
Ministère de l'action et des comptes publics

2.2.3. Pour les prises de jeu réalisées durant l'Opération pour les tirages autres que ceux identifiés aux sous-articles 2.2.1. et 2.2.2. du présent règlement, les dispositions du présent règlement ne s'appliquent pas.

Article 3

- 3.1. La valeur des avantages en numéraires attribués dans le cadre de l'Opération est prélevée sur les fonds gérés par La Française des Jeux conformément aux dispositions du décret 78-1067 modifié du 9 novembre 1978.
- 3.2. La participation à l'Opération organisée dans les points de vente agréés AMIGO LIVE implique l'adhésion aux présentes dispositions, ainsi qu'à celles du règlement de l'offre de jeux AMIGO LIVE visé à l'article 1.
- 3.3. L'Opération peut être arrêtée prématurément par La Française des Jeux, en cas d'incident technique rendant impossible sa poursuite dans le respect des présentes dispositions et de celles du règlement de l'offre de jeux visée à l'article 1.
- 3.4. Les présentes dispositions seront publiées au Journal officiel de la République française et peuvent être obtenues en écrivant à l'adresse suivante : Service Clients FDJ® - « Gains Boostés–Amigo Live !– déc. 2017 » - TSA 36707 – 95 905 CERGY - PONTOISE Cedex 9.

Fait le 27 novembre 2017,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux,
P. CHAFFARD